



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

DOYEN GOSSE - CARRONNERIE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, qui ont lieu depuis 2014, pour entendre leurs questions, échanger sur leur cadre de vie et évoquer les projets en cours ou à venir.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le rendez-vous du quartier Doyen Gosse / Carronnerie s'est déroulé le **lundi 14 mars 2022**. 42 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et des membres du conseil municipal : Jean-Luc Petitclerc, Bernard Dupré, Nicolas Retour et Marie Emery.

Introduction du Maire

La commune s'est engagée dans un plan d'actions ambitieux dans le cadre du Plan Climat air Energie. Voici quelques exemples d'actions : remplacement des bacs en plastique par des bacs en inox dans les cantines scolaires, renouvellement des véhicules communaux les plus polluants...

Sur le site du Cadran solaire, la phase de démolition est achevée sauf pour les bâtiments qui sont conservés, c'est le cas du bâtiment qui accueillera des services communaux. Des travaux de réseaux sont en cours côté avenue des Maquis du Grésivaudan. Prochainement démarrera la construction du bâtiment du CROUS.

Une démarche de concertation est en cours pour que chacun s'exprime sur ce que pourrait être une Maison des habitants à la Tronche. Pour contribuer au projet et en savoir plus, vous pouvez aller sur le site internet de la commune rubrique « Une ville participative » rubrique « Rêve ta maison des habitants ».

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) prévoit l'arrêt de l'étalement urbain au profit des zones naturelles et agricoles, et une densification urbaine aux endroits proches des transports en commun et des services publics. Plusieurs constructions sont en cours sur la commune : au Cadran solaire, chemin de l'Agnelas, à l'ancienne Poste. Le projet chemin Pont Prouiller est en attente.

L'augmentation du nombre d'habitants à La Tronche aura un impact sur le nombre d'enfants à accueillir dans les écoles. Les études ont conclu au besoin de 7 nouvelles classes à l'échéance 2030, c'est pourquoi les élus ont décidé de construire une nouvelle école maternelle à la place de l'ancienne en bordure du parc Brise des Neiges.

L'étude d'un Périmètre de Prise en Considération de Projet (PPCP) sur le secteur Doyen Gosse a pour objectif de mieux adapter les règles d'urbanisation de ce quartier. Le PLUi, voté en 2019, définit une zone UD1 uniforme sur la majeure partie du secteur. Une réunion publique de restitution a eu lieu le 9 février 2022 pour rendre compte du travail réalisé par la commune, la Métro et l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, en concertation avec des habitants. Il est prévu maintenant un zonage différencié : moins dense chemin de la Carronnerie et secteur avenue des Cèdres-chemin Georges Ferrieux ; plus dense boulevard de la Chantourne et chemin des Grenouilles. La modification du PLUi intégrant ces préconisations sera effective en 2024, après une enquête publique. L'ensemble des documents sont disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique « Une ville Participative » puis « Evolution du PLUi ».

Le chemin de l'Union, qui relie la Grande rue aux Coteaux, a toujours été privé. Il a été fermé par les propriétaires qui se plaignaient des nuisances. La commune est en discussion avec eux afin de trouver une solution permettant

de rétablir un cheminement piéton. Par ailleurs, la commune travaille à créer un cheminement piéton maillant la route de Chartreuse et la Grande Rue, au niveau du N°54 Grande rue.

Risques naturels

La Tronche est soumise à de nombreux risques naturels : en décembre dernier des chutes de blocs sur le chemin de Chantemerle a conduit à la fermeture de la route plusieurs semaines. Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) élaboré par la Préfecture a été soumis à enquête publique en avril 2022. Les documents sont consultables sur le site internet de la ville dans la rubrique « Une ville Pratique » puis « Urbanisme / Risques majeurs-PPRN ». Sur le secteur des Sablons est prévu un Campus des Technologies de la Santé, dédié à des entreprises liées à la santé. Les terrains ne sont pas constructibles à ce jour. La commune et la Métro sont en attente du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) élaboré par la Préfecture, pour aménager le site.

Secteur Doyen Gosse

Le stationnement en zone bleue devant les commerces de Doyen Gosse permet la rotation des véhicules des clients. Les nombreuses cérémonies qui ont lieu à l'église Notre Dame du Rosaire réduisent les capacités de stationnement devant les commerces. Les élus ont rencontré les représentants de l'église afin de trouver des solutions.

Des vols dans les domiciles ont lieu dans le secteur. Soyez prudents et fermez bien vos portes et fenêtres.

Des caméras de vidéosurveillance sont en fonctionnement devant le centre commercial Doyen Gosse. Seule la police nationale et le chef de la police municipale peuvent visionner les enregistrements.

L'ancien Foyer des sourds situé derrière le gymnase Doyen Gosse est un bâtiment désaffecté. Un projet de restaurant scolaire est envisagé.

CHUGA

Le nouvel hélicoptère situé sur le toit du Nouveau Plateau Technique est en fonction. Certains habitants indiquent que les hélicoptères volent toujours trop bas. Les habitants se questionnent sur leurs plans de vol. Le Maire propose d'organiser une réunion publique avec le CHU pour en parler.

Un plan de modernisation et de mise aux normes du CHU est en préparation, avec la perspective de construction de nouveaux bâtiments. La ville et la métropole sont en lien avec le CHU à ce sujet.

Athantor

Le nouveau centre de tri est actuellement en travaux. Le projet de la nouvelle usine d'incinération est lancé. Certains habitants évoquent des bruits réguliers la nuit. Des réunions annuelles ont lieu avec la commune et la Métro pour suivre les impacts environnementaux d'Athantor.

Divers

Une expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public de 23h00 à 6h00, sur le secteur des Coteaux a démarré depuis le 1^{er} mars 2022. En cas de dysfonctionnement de l'éclairage public, vous pouvez en informer les services techniques par mail : secretariat.st@ville-latronche.fr

Une expérimentation améliorant la sécurité des piétons est en cours Route de Chartreuse, elle précède une phase importante de travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable durant environ une année.

La commune expérimente des bornes anti-moustiques sur trois sites. Cette action est complémentaire des actions de prévention pour lutter contre le moustique tigre : il faut bannir toute forme d'eaux stagnantes. Les agents de l'Entente interdépartementale de démoustication (EID) peuvent intervenir chez les particuliers (demande sur le site <https://www.eid-rhonealpes.com/> ou contact par le pôle technique communal au 04 76 63 77 21).

Des habitants indiquent quelques faiblesses dans le nettoyage des rues.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

